Documents pour l'histoire des techniques
Nouvelle série

16 | 2e semestre 2008
Les sources de l'Histoire des Mines : Nouveaux outils, Nouvelles approches

Francis Dreyer, Jean-Christophe Fichou, avec la collaboration de Margot Desachy, *L'histoire de tous les phares de France*

Rennes, Éditions Ouest-France, 2005, 317 pages.

Paul Smith

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/dht/713
DOI : 10.4000/dht.713
ISSN : 1775-4194

Éditeur :
Centre d'histoire des techniques et de l'environnement du Cnam (CDHTE-Cnam), Société des élèves du CDHTE-Cnam

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2008
Pagination : 214-215
ISBN : 978-2-95-30779-2-6
ISSN : 0417-8726

Référence électronique
Paul Smith, « Francis Dreyer, Jean-Christophe Fichou, avec la collaboration de Margot Desachy, *L'histoire de tous les phares de France* », *Documents pour l'histoire des techniques* [En ligne], 16 | 2e semestre 2008, mis en ligne le 05 octobre 2010, consulté le 24 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/dht/713 ; DOI : https://doi.org/10.4000/dht.713

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Francis Dreyer, Jean-Christophe Fichou, avec la collaboration de Margot Desachy, *L'histoire de tous les phares de France*

Rennes, Éditions Ouest-France, 2005, 317 pages.

Paul Smith

RÉFÉRENCE

Francis Dreyer, Jean-Christophe Fichou, avec la collaboration de Margot Desachy, *L'histoire de tous les phares de France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2005, 317 pages.

1 Les amis, que nous sommes tous, de Thalassa, les abonnés au Chasse-Marée, ainsi que de nombreux éditeurs de beaux livres, connaissent bien la force des émotions patrimoniales que peuvent allumer les phares. Voici un ouvrage susceptible de renforcer encore ces émotions avec l'apport des connaissances précises et comparatives que peut fournir un inventaire raisonné et exhaustif. En effet, cette belle publication, mobilisant une riche iconographie de photographies contemporaines et anciennes et de splendides dessins aquarellés en provenance des fonds des Ponts et Chaussées comme des Archives nationales, est le fruit d'une mission de recensement menée à partir de 2000 sous la tutelle conjointe des ministères de l'Équipement et de la Culture, le premier responsable du service des Phares et Balises et, le second, des services de l'Inventaire général du patrimoine culturel ainsi que de la protection du patrimoine au titre des Monuments historiques.

2 Fiches par fiches (architecturale, technique) et phare par phare, de Dunkerque au Cap Ferrat avec une circumnavigation de la Corse (mais sans expédition vers les départements et territoires d'Outre-mer), cet inventaire « de tous les phares de France » constitue l'essentiel du livre. Une introduction insère cette succession

d'histoires uniques en contexte, avec, au préalable, comme il se doit, une définition du corpus : qu'est-ce qu'un phare ? La définition administrative en termes de fonction (établissement de grand atterrissage ou de jalonnement du littoral), de hauteur (plus de vingt mètres) et de portée (plus de quinze milles) laisserait dans l'ombre de nombreux sites que d'autres critères patrimoniaux d'âge, de lieu d'implantation ou d'intérêt architectural ou historique prendraient volontiers en compte ; d'où un corpus, in fine, de cent quarante-deux phares comprenant quelques feux et quelques phares défunts ou éteints.

3 Des tours à feu de Vauban au GPS, l'histoire des phares que relate ensuite Francis Dreyer est une histoire d'innovations et d'évolutions techniques mises en réseau, en même temps qu'une histoire administrative : la naissance, à l'époque révolutionnaire, d'une notion de « service public » de signalisation maritime et la mainmise assez rapide des ingénieurs des Ponts et Chaussées sur ce service, à partir de la création d'une première Commission des phares en 1811 ; le « programme général d'éclairage des côtes de France » de Rossel, en 1825, et l'exécution de ce programme à partir de la Monarchie de Juillet. En fin de compte, les principaux édifices français ont été érigés dans une période relativement courte, entre 1830 et 1880, avec une deuxième période de reconstruction intensive au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

4 Quant à l'histoire des techniques, elle concerne ici celle de l'alimentation des feux en charbon de terre, en huile végétale puis minérale, en gaz d'huile et en acétylène et, enfin, en électricité, employée dès 1863 mais généralisée seulement dans les années 1920. Elle a trait aussi au monde de l'horlogerie, pour ce qui est des dispositifs de rotation, donnant à chaque phare sa carte d'identité. Mais elle porte surtout sur l'optique, où domine la figure du savant Augustin Fresnel, inventeur dans les années 1820 des lentilles à échelon qui permettront à la France, à travers des entreprises comme celles de Sautter et Lemonnier et de Barbier et Fenestre, de régner sur le monde dans ce domaine particulier de signalisation maritime.

5 Comprenant des fiches de description architecturale et technique (« feu à 4 éclats blancs toutes les 25 sec. Optique de 0,30 m de focale à 4 panneaux au 1/8 »), les notices d'inventaire sont loin d'être ternes, reprenant, pour chaque site repéré, l'histoire des besoins locaux commandant l'installation, celle de la construction – ou, le plus souvent, des constructions –, ainsi que des histoires d'hommes autour et dans le phare. À l'exception de quelques phares en mer, chaque lieu a été visité, donnant à la publication des photographies inédites non seulement des optiques actuelles, mais aussi d'autres éléments patrimoniaux, notamment techniques, comme par exemple les cuves à mercure mises au point dans les années 1890 pour une rotation sans friction, ou encore d'aménagement intérieur : escaliers, boiseries de salles de veille, horloges, mobilier (en courbe) de la lanterne, vaisselle de luxe pour inspecteurs en tournée, lits clos des chambres de gardiens...

6 Comme tout inventaire, celui des phares est un reflet des préoccupations contemporaines. En effet, à l'heure de l'automatisation de la signalisation maritime et de la disparition programmée des gardiens de phare, et avec la diffusion en même temps des systèmes d'aides radioélectriques à la navigation par réseaux de satellites, le système de positionnement optique créé au XIXe siècle peut paraître périmé, l'avenir de tous les phares de France derrière eux. L'un des objectifs de cet inventaire, clairement énoncé par le chef du bureau des Phares et Balises, était d'asseoir une politique de gestion globale des phares intégrant leur aspect patrimonial. Pour ce qui est du

ministère de la Culture et des services de protection, signalons ici que depuis l'époque du recensement mené par Francis Dreyer, cinq phares – celui du Planier au large de Marseille, et ceux, bretons, du Stiff, du Créac'h, d'Eckmühl et de Saint-Mathieu – sont venus enrichir les listes des monuments historiques, rejoignant le phare de Cordouan, classé quant à lui sur la liste de 1862.

AUTEURS

PAUL SMITH

Inventaire général